

## **JEAN-CLAUDE VILLEMMAIN REÇOIT LA MÉDAILLE FÉDÉRALE DE JUDO ET PRÉSENTE LE FUTUR DOJO DÉPARTEMENTAL**

Le mercredi 23 juin 2021 à 14h00 au complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise, Jean-Claude Villemain, Président de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et Maire de Creil, reçoit la médaille de prestige des mains de Stéphane Nomis, Président de la Fédération Française de Judo, en présence de Fabrice Martin, Vice-Président de l'ACSO délégué à la Culture et aux Sports. Cette décoration est également l'occasion pour Jean-Claude Villemain de présenter à la Fédération Française de Judo le projet de dojo départemental, en présence du Comité Oise Judo (COJ) représenté par son Président Christian Le Nan, des athlètes ambassadeurs qui soutiennent le projet, ainsi que des représentants du Projet Oise 24\*.

L'ACSO est le territoire qui comporte le plus d'adhérents isariens à la pratique du judo. L'Oise est par ailleurs actuellement le seul département de la région Hauts-de-France à ne pas posséder de dojo départemental. L'Agglomération Creil Sud Oise ayant identifié un véritable manque pour la pratique du judo, elle a souhaité construire un dojo départemental en extension du complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise et ainsi développer encore davantage la pratique de ce sport sur son territoire. Elle est activement accompagnée dans cette démarche par le Comité Oise Judo avec lequel elle collabore étroitement afin de proposer un équipement capable d'accueillir les entraînements d'équipes internationales et d'organiser des compétitions départementales, régionales et même nationales. De plus, le dojo accueillera le siège du COJ et sera également un lieu d'entraînement du club élite : le Judo Oise Picardie. Le futur dojo a par ailleurs reçu le label Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 afin d'accueillir les délégations étrangères dans le cadre de leur préparation physique.

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) s'engage depuis longtemps en faveur de la pratique du sport sur son territoire. Elle a notamment organisé pendant 6 ans, en partenariat avec la Communauté de Communes de Pierre Sud Oise, un semi-marathon très prisé des athlètes. Les attentats de 2015 et 2016 l'ont malheureusement contrainte à cesser la mise en place de ce rendez-vous sportif pour des mesures de sécurité. Le complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise, un des 10 équipements sportifs géré par l'ACSO, accueille quant à lui, chaque année des compétitions nationales dans le domaine de l'athlétisme, du badminton et du judo notamment, et même internationales avec la compétition de Grappling GI, discipline de jiu jitsu/lutte brésilien. C'est donc tout naturellement que l'ACSO a candidaté pour participer à la grande aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. C'est dans ce cadre que le dojo a été retenu pour être Centre de Préparation aux Jeux, de même que 5 autres équipements de l'agglomération.

*\* Projet Oise 24 est mis en place par le Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre des Jeux Olympiques 2024*

### **CONTACTS PRESSE : 19-210623**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### **A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.